



# GT Mesures non fiscales

## RAPPORT

20.02.2017

<b>CONVENORS</b>	Jeroen Sarrazyn (AGD&A), Dirk Aerts (Agoria)
<b>PRÉSENTS</b>	An Vanden Eynde (AGD&A) Bart Keersmaekers (NAVES – CMACGM) Fons Uyttendaele (BCA – UPS) Gert Verboven (AGD&A) Hilde Bruggeman (ASV/NAVES) Jan Van Wesemael (VOKA – Alfaport) Jessy van Aert (Essenscia – Evonik) Johan Geerts (CRSNP – Intris SA) Kim Van de Perre (ASV/NAVES – MSC) Kristin van Kesteren-Stefan (Régie portuaire d'Anvers) Laurence Baudesson (Essenscia) Luc Lammertyn (Fedustria – Sioen) Ronald Desseyn (AGD&A) William Sluys (AGD&A) Paul Hermans (Atlas Copco) Corinne Barbier (AGD&A) Claude Seynhaeve (Bekaert) Pascal De Weser (AGD&A) Joyce Lateste (AGD&A) Sophany Ramaen (AGD&A)
<b>EXCUSÉS</b>	Bart Witdouck (Essenscia – Evonik) Dirk Van oosterwyck (NAVES – CMACGM) Ilker Aydin (AGD&A) Richard Jansegers (ASV/NAVES – OOCL) Sylvie Groeninck (Fedustria)

### Point 1 à l'ordre du jour : EFFICIENCE ET RAPIDITÉ DE LA VÉRIFICATION DOUANIÈRE

#### Autorisations et Dual Use

Le point à l'ordre du jour fait référence aux problèmes opérationnels relatifs aux vérifications Dual Use.

À l'aide d'une présentation, Kristof Vranckaert indique comment ces dernières années, l'AGD&A a affiné la sélection sur les articles Dual Use. Nous sommes passés d'un « catch-all » sur différents pays de destination à des sélections ciblées. Grâce à cela, la pression de sélection totale a diminué, bien que de plus nombreuses transactions relèvent des mesures restrictives en raison du régime de sanction vis-à-vis de la Russie.

Les non-prestataires de services certifiés OEA bénéficient aujourd'hui déjà de facilités transactionnelles.

Jeroen Sarrazyn a parcouru le côté pratique d'un contrôle douanier sur les marchandises DU et a indiqué comment la nouvelle « approche des quatre groupes » de la Région flamande peut également mener à des « contrôles balast » réduits pour de très nombreux opérateurs. Le pourcentage de sélection pour les entreprises OEA a également très fortement diminué. Le groupe reconnaît le progrès en la matière.

Le groupe indique que le délai des autorisations est très long. Les fédérations font quelques propositions :

- mandater l'administration pour la signature des autorisations (déjà abordé avec la Région flamande) ;
- accorder des simplifications pour le transit de matériel militaire ou pour les réparations.

Les options susmentionnées ne relèvent cependant pas de la compétence de l'AGD&A.

Le projet par lequel le système des autorisations serait lié au programme Single Window de l'AGD&A a subi un retard en raison d'un budget manquant du côté des services des autorisations.

#### Libération des marchandises en cas de domiciliation

Certaines équipes mobiles ne disposeraient pas d'un laptop ou d'une liaison de données pour libérer les marchandises en cas de domiciliation.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Demander à Opérations de s'attaquer aux problèmes rencontrés par l'équipe mobile pour transmettre l'ordre de libération des marchandises	<i>Convenors</i>	Date

#### Vérification PIF Anvers RG

L'industrie propose de rationaliser les contrôles. L'AGD&A propose que le commerce utilise mieux les heures d'ouverture étendues. Le Deurganckdok travaillera bientôt 24 h sur 24. Ce point sera abordé de façon régionale (à Anvers).

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Prendre l'initiative pour faire une proposition de contrôles rationalisés avec les parties concernées au GT Mesures non fiscales	Régie portuaire et Alfaport	15 mai 2017

#### Mesure du gaz dans les conteneurs

L'AGD&A a eu une rencontre opérationnelle avec quelques firmes spécialisées. Dans la pratique, une seule firme semble plus habilitée à effectuer les mesures.

Par le biais d'une réaction par courriel, Brenda Sanctorum a informé le Groupe de travail Mesures non fiscales que les procédures simplifiées relatives aux mesures de gaz sont en cours d'élaboration.

Certains opérateurs possèdent eux-mêmes la capacité d'effectuer les mesures de gaz, étant donné que cela fait partie du processus logistique. La proposition est d'examiner si ces mesures de gaz peuvent être accréditées pour l'utilisation dans le cadre de la vérification.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Présentation de la procédure simplifiée pour la mesure du gaz	Brenda Sanctorum (AGD&A)	15 mai 2017

#### **Point 2 à l'ordre du jour : PRISE D'ÉCHANTILLONS**

Les méthodes de travail relatives à la prise d'échantillons seront adaptées cette année.

Les prestataires de services demandent s'il est possible de faire signer un accusé de réception par la douane pour les échantillons enlevés, afin que ce soit clair pour leurs donneurs d'ordre.

L'attestation de représentativité pourrait être considérée comme accusé de réception, mais les prestataires de services sont quelque peu circonspects étant donné que ce document pourrait également être utilisé de manière rétroactive comme base pour les recouvrements.

Il y a également lieu de sensibiliser certains bureaux de douane concernant le emballage des échantillons de marchandises (chimiques) dangereuses. La législation n'est pas toujours respectée.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION (À FORMULER DE MANIÈRE CLAIRE ET SPÉCIFIQUE !)	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Reprendre les points suivants dans la nouvelle méthode de travail : la conservation des échantillons est la responsabilité de la douane, la restitution par l'AGD&A des échantillons (chimiques) dangereux doit se dérouler conformément aux dispositions légales, pourvue d'un accusé de réception	Ronald Desseyn (AGD&A – Opérations)	15 mai 2017

Le groupe de travail continuera de se concentrer sur l'organisation plus efficace des contrôles avec, entre autres, un apport de la part des GT « Marchandises introduites » et « Sortie de marchandises ». Il est demandé aux membres de faire parvenir l'input nécessaire au groupe de travail via les fédérations.

La prochaine réunion aura lieu le lundi **15 mai 2017 à 13 h 30**.